

## Monticole bleu, *Monticola solitarius* (Linné, 1758)

Synonyme : Merle bleu

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Turdidés

### Description de l'espèce

Passereau de taille moyenne, comparable à celle de l'Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*).

Le mâle adulte montre une couleur générale bleu ardoisé assez foncé sur le dessus et un dessous qui prend des reflets rutilants en pleine lumière. Les lores, les ailes et la queue sont noirâtres.

La femelle est brune nuancée de bleuâtre ; les joues, la gorge et la poitrine sont mouchetées de roussâtre. Les plumes du ventre et des cotés sont beiges, lisérées de «croissants» brun foncé et bordées de crème. Les ailes et la queue sont brun marron.

Le plumage des jeunes à leur sortie du nid ressemble à celui de la femelle, en brun plus roussâtre. Les plumes de contour ont pour la plupart leur extrémité bordée de blanchâtre.

Chez les adultes, le bec est noir chez les mâles, corne très foncée chez les femelles. Chez tous les adultes, les tarses sont quasi noirs et les iris brun foncé. Les jeunes affichent les mêmes teintes, mais un peu moins accentuées.

Une mue complète annuelle est de règle de fin août à octobre, à partir de la deuxième année civile. Les plumes de contour neuves plus ou moins lisérées de clair subissent une usure au cours de l'hiver aboutissant à un plumage nuptial plus uniforme. Les juvéniles débutent une mue partielle du petit plumage à la fin de l'été suivant leur naissance. La reconnaissance individuelle du sexe devient alors possible.

Le chant est composé de strophes de plusieurs syllabes, les notes flûtées y sont mélodieuses et séparées par de courtes poses. Ce chant qui inclût souvent des imitations d'autres espèces aviaires, peut être entendu à plus de 200 m de distance. Des cris secs en séries manifestent l'inquiétude (OdF, CD2/seq.11-12).

Longueur totale du corps : 20 cm. Poids : 60-70 g.

### Difficultés d'identification (similitudes)

La ressemblance existe en premier lieu avec le Merle noir (*Turdus merula*) en tous plumages, notamment à distance et dans de mauvaises conditions de luminosité. On notera chez le Merle bleu, des sautilllements, des courses rapides, des hochements de queue et un vol, certes très semblables à notre merle familier, mais on retiendra la taille plus faible, la queue nettement plus courte, la tête apparemment plus forte.

Le Monticole peut également ressembler à l'Etourneau sansonnet, mais celui-ci se caractérise par un instinct sociable très marqué et un plumage à reflets irisés, au moins chez les adultes en toutes saisons.

Le Merle à plastron (*Turdus torquatus*) sera écarté par sa taille plus forte et la présence du «collier» sur la poitrine, même si celui-ci est très estompé chez les juvéniles à leur sortie du nid. La confusion avec le Monticole de roche (*Monticola saxatilis*) de taille légèrement plus faible et à queue apparaissant encore plus courte en vol et posé, n'est à craindre que pour les femelles et les jeunes individus, mais l'absence de couleur rouille orangée pour la queue et une poitrine toujours très sombre chez le Merle bleu seront alors diagnostiques.

### Répartition géographique

Deux sous-espèces au moins ont été distinguées. La forme nominale *M. s. solitarius* occupe l'Europe du Sud vers l'est, jusqu'au Caucase et est également présente en Afrique du Nord. Une autre sous-espèce plus pâle *M. s. longirostris* vit en Iran, Irak et Afghanistan. D'autres sous-espèces occuperaient une vaste zone jusqu'à l'Asie centrale. Il faut noter que *Monticola solitarius* pourrait alors être intégré dans une super-espèce avec des représentants africains, asiatiques et même de Madagascar.

La nidification fortement soupçonnée au Sénégal [13] ou dans des massifs sud-sahariens comme au Hoggar et dans le Tassili [6], n'a jamais été prouvée de façon péremptoire.

L'aire de nidification du Monticole bleu en France, s'étend sur une large zone méridionale, en grande partie méditerranéenne. Tous les départements côtiers, des Pyrénées-Orientales aux Alpes-Maritimes et à la Corse sont concernés. L'espèce s'avance aussi à l'ouest jusqu'en Andorre [7] et au nord jusque dans les zones sud de l'Aveyron et de la Lozère [4]. Plus à l'est, elle remonte aussi à travers les Alpes-de-Haute-Provence, la Drôme, la vallée du Rhône, au moins jusqu'à Valence [12], et se reproduit en Savoie [3].

### Biologie

#### Ecologie

Le Monticole bleu peut être qualifié d'«oiseau de la pierre» dont il ne peut apparemment se passer. Ce n'est pas vers les sommets des hautes montagnes qu'il faut aller à sa recherche. On peut le rencontrer entre 1100 m et 1800 m dans les Alpes, jusqu'à 1600 m dans les Pyrénées et au dessous de 800 m dans le sud du Massif Central. Il niche plutôt dans les escarpements rocheux, les falaises tourmentées maritimes ou de l'arrière-pays, les gorges creusées par les cours d'eau, les piémonts parsemés d'éboulis et dans les carrières. Il s'installe volontiers aussi sur les édifices

urbains au sein des agglomérations, tout comme dans des bâtiments abandonnés, en ruines ou même habités des villages méridionaux.

L'ouverture de nombreuses carrières de grande étendue bien que défigurant indéniablement le paysage et détruisant des milieux, peut avoir été bénéfique au Monticole bleu.

Peu d'informations sont disponibles pour détailler les lieux fréquentés hors des sites de nidification. Il y a tout lieu de penser que, vues ses exigences, ce seront les mêmes tout au long du cycle annuel, quelle que soit la situation géographique du moment.

### Comportement

D'un tempérament inquiet quelque peu farouche, il est très habile pour se dissimuler derrière une saillie de roche où il attend figé, le bec pointé vers le ciel, le départ de l'intrus. Outre la cache temporaire, la pierre en saillie au milieu de «clairières» végétales, est souvent utilisée comme perchoir pour exprimer le chant ou comme poste de guet pour surveiller le territoire. On ne le rencontre pas dans les feuillages touffus tellement appréciés par le Merle noir, mais une branche ou une racine dégagée le retiendra quelques instants au cours d'une activité fébrile de recherche de nourriture alternant courses rapides au sol et envols précipités.

A la nuit tombée, il regagne discrètement une cavité naturelle ou un abri d'origine anthropique, un gîte qu'il fréquentera régulièrement des mois durant [2].

Sédentaire, transhumant, migrateur partiel, grand migrateur ? Tous ces qualificatifs semblent bien pouvoir lui être attribués selon les circonstances. A l'automne, bien que peu enclins à quitter les lieux plutôt secs et ensoleillés de moyenne altitude, certains individus établis un peu plus au nord et plus haut en altitude seront contraints à descendre vers les plaines. D'autres effectueront des déplacements de plus grande envergure, mis en évidence par des apparitions hivernales dans des zones où le Monticole bleu était absent en été (oliveraies en Espagne, zones urbanisées d'Afrique du Nord) ou par un accroissement de l'effectif local (Gibraltar et environs, Malte). Des individus seront notés plus loin encore, de septembre-début octobre à mars-avril vers le sud du Sahara et en Afrique occidentale dans tous les pays depuis la Mauritanie jusqu'au Cameroun et au Tchad [10 ; 11], termes sans doute ultimes de la migration postnuptiale. La migration pré-nuptiale de mi-mars (parfois dès février) à début mai s'effectue sur un rythme probablement plus rapide.

Notons que ces mouvements apparemment bien perçus autrefois lors de passages notamment en Camargue, ne donnent plus lieu là, aujourd'hui, qu'à des rencontres très exceptionnelles en dépit d'une pression d'observation ornithologique très forte. Au printemps, des individus ont été toutefois vus abordant la côte varoise venant de la mer. Les mâles auraient moins de persévérance aux déplacements que les femelles [9].

### Reproduction et dynamique de population

Le chant, composant essentiel de la parade du mâle, est émis soit perché soit en vol suivi d'une descente rapide verticale ou d'un glissement plané. La femelle chante parfois. L'espèce est monogame. Le nid est toujours installé en position abritée dans une cavité plus ou moins profonde, rocheuse ou d'un mur, très exceptionnellement d'un arbre. Construit de fines tiges sèches et de radicelles avec garniture occasionnelle de plumes et de duvet végétal, il accueille fin-avril ou au début du mois de mai (parfois dès fin mars), le plus souvent cinq œufs ou seulement trois et jusqu'à six, de couleur généralement bleu-vert et légèrement maculés de brun rouge. Ils sont couvés pendant deux semaines, presque toujours par la femelle. Les poussins quittent le nid âgés de 18 jours, alors qu'ils ne volent pas parfaitement. Deux nidifications annuelles régulières imbriquées l'une dans l'autre, sont notées sur l'ensemble de l'aire de répartition. Peut-être n'y a-t-il qu'une ponte seulement sur les franges septentrionales de l'aire de répartition, mais trois reproductions successives et réussies par un même couple ont pu être suivies exceptionnellement dans le midi de la France [14].

Aucune étude locale de dynamique de population de cette espèce n'a semble-t-il été effectuée à ce jour.

En France, quelques rares densités spectaculaires ont été signalées : sept couples sur un rocher à la Turbie/Monaco, 15 couples sur 66 ha de l'îlot de Lavezzi en Corse [16].

### Régime alimentaire

Le Monticole bleu se nourrit d'une grande variété d'invertébrés capturés sur le sol ou après une brève poursuite aérienne : Insectes (larves et imagos) dominants tels Orthoptères parfois de belle taille, Odonates, Lépidoptères, Diptères, Hyménoptères, Coléoptères mais aussi Arachnides, Myriapodes (scolopendres), Mollusques et Annélides.

Les Vertébrés, surtout les petits lézards sont recherchés. Ainsi, reptiles [15] et aussi amphibiens sont prélevés. Cette énumération est surtout basée sur l'observation des proies apportées par les parents aux poussins, le régime alimentaire des adultes étant quant à lui, fort mal connu. En automne et en hiver, en tout cas, les végétaux s'inscrivent de façon substantielle au menu avec de nombreuses graines et de petits fruits et baies.

### Habitats de l'annexe 1 de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1240 - Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes (avec *Limonium spp* endémiques) (Cor. 18.22)

5110 - Formations stables xérophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion* p.p.) (Cor. 31.82)

- 8110 - Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (*Androsacetalia alpinae* et *Galeopsietalia ladani*) (Cor. 61.1)
- 8120 - Éboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (*Thlaspietea rotundifolii*) (Cor. 61.2)
- 8130 - Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles (Cor. 61.3)
- 8150 - Éboulis médio-européens siliceux des régions hautes (Cor. 61.12)
- 8160 - Éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard (Cor. 61.313)
- 8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (Cor. 62.1)

## Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne

## Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Quelques espaces protégés méridionaux (Zone de Protection Spéciale) sont occupés par le Monticole bleu : Basses et Hautes Corbières, Massif du Canigou-Carança, Puig Carlit, Massif des Albères (Pyrénées-Orientales), Gorges du Gardon (Gard) et les Gorges de l'Ardèche (Ardèche), Parc National des Cévennes, Montagne du Caroux (Hérault) et le Parc Naturel Régional du Luberon (Vaucluse et Alpes-de-Haute-Provence). Si étendus soient-ils, ils ne représentent sans doute en fait, qu'une petite partie des territoires occupés par la population du turdidé.

## Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population européenne, exclue la Turquie, a été estimée entre 40 000 et 60 000 couples [bg53] et entre 70 000 et 140 000 couples [bg2]. Le statut de conservation de l'espèce en Europe est provisoirement considéré comme défavorable en raison d'un déclin historique important. Dans notre pays, les effectifs sont très mal connus, comme en témoigne la très large fourchette numérique avancée : 500 à 1 500 couples en 1997 [bg53], un effectif de plus de 5 000 couples en 2000 pour BIRDLIFE INTERNATIONAL [bg2] !

En France, l'espèce a eu une répartition géographique plus étendue dans un passé récent. Elle se reproduisait, encore au XIXe siècle, dans les Pyrénées centrales et au nord jusque dans l'ouest de la Savoie, dans le Puy-de-Dôme, le Doubs, le Jura [8], en Haute-Loire et dans les Vosges. La nidification existait aussi probablement encore dans les gorges de la Loire au début des années 1940 [5]. Après une phase de retrait très marquée, accompagnée sans doute d'une réduction de ses effectifs, qui s'est poursuivie parfois jusqu'en 1972 [1], la situation s'est apparemment stabilisée. L'augmentation apparente, localement (Corse), doit être attribuée selon toute vraisemblance à l'intensité accrue de la prospection.

## Menaces potentielles

Le Monticole bleu a souffert fortement de l'abandon progressif du pâturage extensif qui a entraîné embroussaillage et reboisement naturels rapides des garrigues et maquis méridionaux. Ce phénomène expliquerait la régression et même la disparition récente des effectifs reproducteurs de régions entières. D'autres menaces pèsent aussi indéniablement sur l'espèce : sur-fréquentation de certains lieux accidentés littoraux et de l'intérieur, création accélérée de nouveaux centres d'escalade, fortes pressions d'aménagement de plusieurs types comme les restaurations de bâtiments anciens interdisant l'accès à des sites de nidification, la multiplication de voies de communications routières et ferroviaires à grand gabarit, ou l'intensification de la construction de lotissements.

Enfin, le développement extraordinaire de la viticulture intensive dans le Languedoc-Roussillon avec son cortège de défrichements et ses excès de traitements phyto-sanitaires, ne peut pas avoir été sans influence sur l'occupation du sol et l'accès à la nourriture de cette espèce.

## Propositions de gestion

La plus efficace et sans doute la moins onéreuse, consisterait à entreprendre dans les zones de déprises agricoles, des actions pour limiter l'embroussaillage qui nuit tellement au maintien de l'espèce, partout où elle est encore représentée. Les instances européennes en ont déjà pris conscience et octroyé les moyens nécessaires pour agir en ce sens dans les Corbières audoises et des Pyrénées-Orientales. Réalisées par l'intermédiaire de moyens mécaniques puissants, en dehors des périodes de reproduction, elles devraient être accompagnés d'encouragements à un nouveau développement du pâturage extensif. Agissant rapidement et sans effets rémanents, ces mesures seraient profitables à bien d'autres espèces aviaires patrimoniales, habituées de ces lieux tout comme aux espèces végétales endémiques, ici et là.

Il convient aussi d'éviter les traitements phytosanitaires dans les zones de viticulture. Toutefois, la crise économique viticole actuelle laisse à penser que de très nombreux arrachages vont intervenir, libérant des grandes superficies de terres dont la destination est malheureusement encore aujourd'hui tout à fait imprévisible, mais qui devra tenir compte de cette espèce.

Il est nécessaire de prendre en compte, dès la construction ou lors de la restauration architecturale, le maintien de sites de nidification potentiels dans les parties supérieures des bâtiments. La construction de lotissements serait même à éviter dans les habitats de prédilection de l'espèce [bg53].

Enfin, dans certains secteurs où l'espèce est rare et très localisée, il est souhaitable, durant la période de nidification, de limiter la fréquentation de certains accès, notamment l'escalade [bg53], en concertation avec les représentants des pratiquants de cette activité.

## Etudes et recherches à développer

Une espèce oubliée ? En tout cas, en France, le Monticole bleu fait aujourd'hui figure de parent pauvre. Hormis quelques rares notes, l'espèce n'a fait l'objet d'aucun article de fond. Certes peu commun, mais encore répandu dans les départements du sud, elle mériterait un intérêt particulier. Les recherches à mener sur l'importance de la population, la dynamique de sa reproduction viendraient étoffer les connaissances fragmentaires existantes sur l'avifaune des milieux rupestres méditerranéens. Le Cochevis de Thékla longtemps délaissé vient enfin d'être étudié dans le cadre d'une thèse scientifique. Ce monticole mériterait le même type d'étude.

## Bibliographie

1. AFFRE, G. & AFFRE, L. (1979).- Sur la diminution des Merles du genre *Monticola* dans la partie orientale des Pyrénées et les régions voisines. *Bulletin de l'A.R.O.M.P.* 4: non paginé, 8 p.
2. BESSON, J. (1972).- Attachement d'un Merle bleu *Monticola solitarius* à son gîte nocturne. *Alauda* 40: 101.
3. BOITIER, E. (2000).- Nidification du Merle bleu *Monticola solitarius* en Haute Maurienne. *Alauda* 68: 65-67.
4. BONNET, J. & BRUGIERE, D. (1983).- Le Merle bleu en Lozère. *Le Grand-duc* 22: 26-28.
5. BOUDOINT, Y. (1947).- Notes sur quelques oiseaux observés dans les gorges de la Loire. *Alauda* 15: 260-263.
6. BREHME, S., HAHNE, H., MIELKE, M., HELBIG, A.J. & EHMIG, G. (1994).- Beiträge zur Wintervogelwelt Algeriens mit ernährung-ökologischen Beobachtungen speziell an Sylviiden. *Vogelwelt* 115: 227-241.
7. CLAMENS, A. & CROZIER, J. (1992).- Première nidification connue du Merle bleu *Monticola solitarius* en principauté d'Andorre (Pyrénées). *Alauda* 60: 116.
8. CRUON, R. & NICOLAU-GUILLAUMET, P. (1985).- Notes d'ornithologie française. *Alauda* 53: 34-63.
9. FLINT, P. & STEWART, P. (1992).- *The birds of Gyprus*. B.O.U Check-list. N°6. 234 p.
10. ISENMANN, P. (1986).- Die westafrikanischen Winterquartiere der Blaumerle *Monticola solitarius*. *Annalen des Naturhistorischen Museums in Wien* 88-89: 167-170.
11. LAFERRERE, M. (1968).- Observations ornithologiques au Tassili des Ajjers. *Alauda* 36: 260-273.
12. LEBRETON, J.D. (1980).- Les espèces méridionales le long de la côte du Rhône ardéchoise. *Le Bièvre* 2: 63-97.
13. ROUCHOUSE, C. (1985).- Sédentarisation de *Monticola solitarius* au Cap de Naze, Sénégal. *Malimbus* 7: 91-94.
14. RÜTER, W. (2001).- Trois pontes annuelles chez un couple de Merle bleu *Monticola saxatilis* en France méditerranéenne. *Alauda* 69: 62.
15. RÜTER, W. & ISENMANN, P. (1997).- Le Monticole bleu *Monticola solitarius* prédateur de la Couleuvre à collier *Natrix natrix*. *Alauda* 65: 228.
16. THIBAUT, J.C., MARTIN, J.L. & GUYOT, I. (1990).- Les oiseaux terrestres nicheurs des îles mineures des Bouches-de-Bonifacio : analyse du peuplement. *Alauda* 58: 173-185.